

**SEANCE DU
14 MARS 2024**

**RAPPORT N° VII-1
24SGADB0031**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
21**

**Date de convocation :
8 mars 2024**

**Date d'affichage :
15 mars 2024**

**OBJET:
Saint Vallier - Remplacement du pont rue
des Martyrs - Autorisation de signature d'un
marché à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 24**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 24**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 3**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 14 mars à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Monique LODDO
M. CASSIER (pouvoir à M. LACOUR)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. PINTO)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire le 22 décembre 2023, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2°, L.2123-1-1°, R.2123-1-1° du Code de la Commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme de travaux 2024, la Communauté Urbaine prévoit de réaliser le remplacement du pont de la rue des Martyrs situé à Saint-Vallier.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études T.M.I en vue de définir les travaux nécessaires à la remise en état de cet ouvrage.

Les travaux de remplacement consisteront en un ensemble de prestations comprenant la dépose du tablier existant, la démolition partielle du sommier pierre, la réalisation d'un sommier en béton armé, la pose des poutrelles, coffrage, ferrailage et bétonnage du tablier, la réalisation des superstructures.

A cette fin, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 11 décembre 2023.

Après analyse des offres, et avis rendu par la COMAPA réunie le 6 mars 2024, l'offre de l'entreprise THIVENT SAS a été jugée économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 124 353,40 € HT.

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché à intervenir.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché public à conclure avec l'entreprise THIVENT SAS domiciliée 630 route de la Clayette, 71800 La Chapelle-sous-Dun, pour un montant de 124 353,40 € HT soit 149 224,08 € TTC pour le remplacement du pont situé rue des Martyrs à Saint Vallier ;
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 15 mars 2024
et publié, affiché ou notifié le 15 mars 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

